

CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES SUR LA QUESTION LOUIS XVII

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Adresse Postale : Édouard Desjeux 182, rue Legendre, 75017 Paris

**Compte-rendu de la Réunion
tenue le samedi 6 octobre 2007
au Restaurant "Le Louis XVII"
40, boulevard Malesherbes, à Paris 8^{ème}**

Étaient présents :

M ^{me} de La Chapelle	Présidente
M. Duval	Vice-président
M. Gautier	Vice-président
M. Desjeux	Secrétaire Général
M ^{me} Pierrard	Trésorière

et

M^{mes} de Crozes, Demsar, Desmangeot, Julie, Hamann, Lescaroux, Simon,
M^{lle} de Confevron,
MM. Adjet, Crépin, Huwaert, Majewski, Noyé, Turpault.

Étaient excusés :

M^{mes} Védrine, Wiener, MM. Chomette, Mésognon

Après le déjeuner habituel, la Présidente ouvre la séance :

I - COURRIER RECU PAR LA PRESIDENTE

Lettre de M. Majewski

M. Majewski nous signale un ouvrage sur le Musée de Besançon dans lequel est reproduit une sculpture en pied de Louis XVII. Cette œuvre est reproduite dans une des fiches iconographiques publiées par le Cercle.

Lettre de M. Adjet

M. Adjet vient d'acquérir un exemplaire du journal « Le Nécessaire » du 18 juin 1795 où il est question de la mort de Louis XVII. Il nous en donne la lecture.

II - ÉCHANGE DE COURRIERS ENTRE MME LAGARDE ET LA PRESIDENTE

Courriel de Mme Lagarde

Sur votre page à propos de l'émission de canal+ (que je n'ai pas eu l'honneur de regarder) <http://www.museelouisxvii.com/enquetcCanal+.htm>, je vous cite et vous répond :

* Le cimetière Sainte Marguerite

Q : M. Alexandre Gady nous a donné l'opportunité de nous interroger sur la pertinence des "spécialistes du vieux Paris" ; Il prétend en effet que le cimetière Ste Marguerite contenait surtout des déchets d'hôpitaux et des quantités de crânes sciés (comme celui autopsié par le docteur Philippe Jean Pelletan et enterré dans la tombe officielle).

R : Monsieur Alexandre Gady n'a pas mis les pieds sur le chantier lors de la fouille qui longeait les murs de l'église et ne m'a jamais demandé la moindre information sur ce chantier ... informations précises que je lui aurais communiquées avec plaisir. Son assertion sur les crânes sciés est fausse. Alexandre Gady ne fait plus partie de CVP et ceci bien avant le début des fouilles de 2004.

Q : Retour à la Commission du Vieux Paris, où Madame Françoise Lagarde, archéologue de la Commission, révèle n'avoir pas trouvé un seul crâne scié !! Elle précise qu'il y avait peu de jeunes et surtout beaucoup de bébés arrivés par sacs entiers des hôpitaux ...

R : Je précise que ceci est un extrait. En effet la citation concerne exactement l'état de surface sous les pavés de circulation à peine 15 centimètres de profondeur c'est à dire l'état en 1819. Autrement la fouille a exhumé plus de 700 individus pour la plupart en fosses communes ou tombes familiales. Aucun crâne scié ni cercueil de plomb dans la zone fouillée jusqu'à 1,70m de profondeur.

Q :-M. François Loyer, lui, conservateur du Patrimoine, sort un petit papier de sa poche, sur lequel il a noté des chiffres macabres à souhait: 140.000 morts enterrés dans ce malheureux cimetière, répartis dans 34 fosses communes de 8 mètres de côté, renouvelées sur cinq générations.

R : Je ne ferais pas de commentaire sur ce calcul mais je peux ajouter que les fosses faisaient 1,80m de profondeur et qu'elles étaient réutilisées tous les 28 ans.

R : Mais pourquoi s'arrêter en si bon chemin, s'il avait élargi son calcul à toute la région parisienne depuis le début du peuplement, il aurait obtenu des chiffres encore plus apocalyptiques ... Il omet évidemment un fait qu'il connaît sans doute aussi bien que le reste : c'est que la fosse en service le 23 prairial de l'an III est parfaitement définie, fosse qui fut refermée par le fossoyeur Bertrancourt peu de jours après l'inhumation de l'enfant du Temple.

R : Votre ironie est largement à la mesure de votre méconnaissance du site et des textes et plans qui s'y rattachent. Veuillez lire les textes de Lambeau dans les rapports du procès verbal de la séance du 11 février de la CVP de 1904 (page 55 à 120)

Q : Laure de La Chapelle observe avec une charité méritoire : Je peux même en indiquer l'emplacement exact à M. Loyer si, par un triste hasard, il était victime de pertes de mémoire.

R :. Si vous connaissez cet emplacement je vous saurais gré de m'en faire part et de me l'indiquer sur le plan des fosses que vous trouverez dans l'ouvrage ci-dessus référencé. Cet emplacement était-il dans la zone fouillée ? Le rapport de fouilles sera à la disposition de tous dès qu'il sera terminé. Je vous invite même à venir m'entretenir de vos doutes et examiner nos plans afin de lever toute cette suspicion douteuse et à la limite infamante sur nos travaux.

Françoise Lagarde

Ingénieur-Chargée de mission pour l'Archéologie Mairie de Paris- DAC - DHAAP Histoire de l'Architecture et Archéologie

Réponse de Mme de La Chapelle

Madame,

En tant qu'auteur de l'article paru sur le site du Musée Louis XVII et que vous avez commenté le 11 juin 2007, permettez-moi d'abord, comme vous le faites pour vous-même, de me présenter. Je suis historienne, présidente du Cercle d'Études Historiques Louis XVII. Rassurez-vous, je ne suis nullement naundorffiste, et notre Cercle ne privilégie aucun prétendant passé ou présent, non plus qu'aucune solution historique.

Revenons, si vous le voulez bien, au problème posé par le cimetière Ste Marguerite. Je prends acte du fait que les déclarations de M. Alexandre Gady ne reposent sur aucun résultat de fouilles, et qu'il ne fait plus partie de la CVP. Vous faites ensuite allusion à un cercueil de plomb tel que l'aurait utilisé en prairial de l'an III le fossoyeur Valentin dit Betrancourt pour ré-inhumer l'Enfant du Temple hors de la fosse commune : ce cercueil, dont une des extrémités avait une forme de tête humaine, présente un caractère beaucoup plus ancien que l'époque post-révolutionnaire et est certainement un réemploi. Quant aux fosses communes proprement dites, celle qui était en service le 22 prairial an III et celle qui a été ouverte le 28 prairial, elles sont toutes deux à la suite l'une de l'autre, perpendiculaires à la rue St Bernard, proches de la petite maison toujours existante de l'ancien fossoyeur, sous l'emplacement de l'actuelle voie d'accès. J'ai naturellement les plans de Lucien Lambeau, ainsi que son principal ouvrage, et généralement tout ce qui a été écrit sur le cimetière Ste Marguerite. J'en ai d'ailleurs beaucoup parlé avec le docteur Charlier, spécialiste de paléo-pathologie. Quant aux fouilles initiées par la Commission du Vieux Paris en février 1904 à l'occasion du projet de construction d'une école, je sais qu'elles n'ont pas donné de résultats significatifs ; toutefois je n'ai pas l'intégralité des rapports de l'époque. Ne croyez pas que mon ironie, que je ne regrette pas puisqu'elle me donne l'occasion de prendre contact avec vous, s'adresse au sérieux de vos travaux, mais plutôt à un certain manque de transparence des résultats de recherches et des décisions de votre administration. J'accepte avec plaisir votre offre de prendre contact avec vous et d'examiner vos travaux. Ce sera après la rentrée scolaire, car actuellement, je ne suis pas en région parisienne et je ne transporte pas ma documentation .Si vous le désirez, je peux vous fournir un DVD du film de Canal +, dont la partie "enquête" (et non celle sur les prétendants) a largement été inspirée de mes propres recherches, particulièrement sur l'existence de deux coeurs, dits « de Louis XVII ». Mon Mémoire à ce sujet a d'ailleurs été publié sur le site du Musée Louis .XVII.

En espérant pouvoir vous rencontrer d'ici peu et de pouvoir discuter avec vous - ainsi qu'avec Monsieur Loyer s'il le désire - des intéressants problèmes du cimetière Ste Marguerite, je vous prie de croire, Madame, à l'expression de ma considération,

Laure de La Chapelle, Présidente du Cercle EHQ Louis XVII.

III - LE CAS DONNER

par Laure de La Chapelle

Madame de Ménéville, dans ses « Souvenirs d'émigration », nous parle de l'œuvre créée par sa mère, Mme Fougeret, femme de Jean Fougeret, receveur général des Finances, la Charité Maternelle.

Cette remarquable institution, fondée à Paris en 1788, se proposait d'aider les mères dans la misère à nourrir et élever leurs enfants. M^{me} Fougeret fut secondée dans cette noble tâche par la duchesse de Cossé et Mme Le Couteux de Canteleu. Or, le 5 janvier 1790, la Reine elle-même tint à réunir aux Tuileries les membres de la Charité Maternelle. Mme de Ménéville écrit :

«Je n'oublierai jamais la première assemblée qui eut lieu aux Tuileries, le 5 janvier 1790 ... La duchesse de Cossé, présidente, présenta chaque dame, en la nommant. Sa Majesté retint tous les noms, dont la plupart n'étaient jamais parvenus à ses oreilles, engagea, en les répétant, chaque dame à s'asseoir, avec la familiarité si noble et si

douce qui la caractérisait. Je vois encore M^{me} Necker, très près de la reine, avec une parure affectée et un maintien où l'on distinguait à la fois l'ancienne pédanterie et la moderne insolence. Mme de La Fayette avait l'air du plus modeste embarras, je dirais presque de la honte (son admirable vertu, en lui commandant de partager le malheur de son mari, ne lui a pas permis un seul jour de partager ses opinions); des femmes de la Cour, étonnées des figures admises près d'elles, des femmes de banque et de finances, parées et souriant au changement qui leur permettait de s'asseoir en présence de la reine, d'autres femmes, simples et charitables, touchées de sa bonté, étonnées de sa situation et ne pouvant trouver que des larmes, quelques bourgeoises fort à leur aise, pensant en elles-mêmes qu'elle n'avait pas l'air d'une femme hautaine et cruelle qu'on lui attribuait dans leur société.

Ma mère fit le rapport de l'établissement et des progrès de la Société. Sa Majesté désira que deux dames, les plus jeunes de l'assemblée, fissent devant elle quelques rapports sur le travail de la plus prochaine réunion. Je fus choisie avec la marquise de Montaigu, fille du duc de Noailles, sœur de Mme de La Fayette. Je lus, du mieux que je pus, deux petits précis que j'avais faits. La reine daigna venir à moi, me prendre par la main, m'encourager, me parler de ma mère avec tant d'éloges, de moi avec tant de bonté, avec tant d'intérêt que mon cœur fut brisé ...

Pendant tout le cours de 1790, ma mère eut de fréquentes conférences avec la reine, toujours pour le soulagement des pauvres ; j'y allais quelquefois. Il y eut encore deux ou trois séances de la Charité Maternelle aux Tuileries, mais, en général, ma mère fut reçue par la princesse de Chimay, où ma mère se rendait.

Elle lui dit un jour : « Je ne vous rappellerai plus près de moi, je crains de vous compromettre ». Depuis ce moment, au mois de mai 1791, ma mère ne fut plus appelée auprès d'elle.

(Mme de Ménéville « Souvenirs d'émigration » Paris. Ed. Pierre Rogers 1934. p.103).

Note de Laure de La Chapelle :

Dans sa concision, ce texte nous révèle tout un pan de la société de l'ancien régime finissant. Et pour commencer, la Reine, à qui les épreuves ont donné sa figure définitive, étonnamment altruiste. Éducatrice attentive, elle emmènera ses enfants, et particulièrement le Dauphin, visiter la Charité Maternelle. A côté d'elle, l'ancienne société aristocratique, face aux couches montantes déjà présentes en 1790 : femmes de politiques, de financiers, de banquiers, parvenues de fraîche date, bourgeoises apeurées et romantiques. Tout un monde prêt à s'engouffrer dans les flots de la Révolution et que Mme de Ménéville a su croquer d'une plume incisive.

IV - ÉTAT CLINIQUE DU CŒUR AUTOPSIE PAR PELLETAN

A ma demande, le Président de notre antenne Nice Côte d'Azur, le docteur Jean Ducœur, m'a fait part de son avis sur le viscère prélevé par Pelletan lors de l'autopsie de l'Enfant mort au Temple. Vous connaissez tous la gravure reproduite en 1894 dans la Revue Rétrospective et qui montre un organe ayant des caractéristiques très particulières : ventricule gauche large de 2,5 cm ; ventricule droit large de 0,5 cm. Cette disparité ayant depuis longtemps attiré mon attention, j'ai demandé à notre éminent ami de faire le point sur cette question. Voici sa réponse, dont je le remercie :

« En ce qui concerne l'état du cœur autopsié par Pelletan, il est impossible de déduire de son aspect un état clinique exploitable. Anatomiquement, le ventricule gauche est toujours plus volumineux que le droit. Une insuffisance cardiaque, congénitale ou acquise à la suite d'une maladie de Bouillaud, entraîne progressivement de l'essoufflement à l'effort. Apparaît également de l'œdème des membres inférieurs, une cyanose de visage et des ongles. Mais ces manifestations peuvent aussi se produire dans des états de cachexie liés ici à de la malnutrition, claustration, mauvais traitements, manque d'hygiène ou même tuberculose généralisée.

Il me paraît donc bien difficile de tirer des conclusions sur l'aspect du cœur prélevé par Pelletan. ».

V - LES OSSEMENTS DU CIMETIERE STE MARGUERITE PROVENAIENT BIEN D'UN SEUL ET MEME SQUELETTE

par Laure de La Chapelle

Réponse à Monsieur Alexandre Gady :

Vous aurez tous constaté que dans le film paru sur Canal + le 22 janvier 2007, M. Gady, « spécialiste du patrimoine », avait affirmé avec une belle assurance qu'il y avait des quantités de crânes sciés dans le cimetière Ste Marguerite ; cette affirmation hasardeuse fut immédiatement rejetée par Madame Françoise Lagarde, archéologue de la commission du vieux Paris, qui n'en trouva aucun au cours des recherches de 2004. En fait, l'unique crâne scié du cimetière est celui de la tombe « officielle » plusieurs fois exhumé depuis 1846.

Mais M. Gady ne s'en est pas tenu là. Il a également soutenu que malgré l'homogénéité de couleur des ossements contenus dans la tombe, ce qui, d'après lui, « ne voulait rien dire », le squelette était un conglomerat de restes humains déversés par les hôpitaux parisiens à l'époque de la Révolution. Rappelons, encore une fois, les observations très documentées des experts ayant examiné le squelette en 1894, et qui répondent aux arguments basés sur la disproportion constatée entre la longueur des membres et la minceur du thorax. Le cercueil, comme le pense Alexandre Gady, aurait-il contenu des ossements appartenant à des individus différents ? Précisément, les experts de 1894 ont consacré une partie spéciale de leur rapport à cette question. Ils ont conclu :

« que les ossements provenaient d'un seul et même squelette, ainsi que le prouve l'unité de teinte et l'homogénéité dans le degré d'ossification; enfin, que si l'on cherche à évaluer la taille par la mensuration des humérus, des fémurs ou des tibias, on obtient des résultats concordants ».

Et si l'on observe que la taille d' 1m55 ne correspond pas à celle d'un enfant de dix ans et deux mois, Sainte Claire Deville rétorque :

« il suffit d'observer une classe de collégiens pour constater qu'il y a entre eux des différences. Ces différences peuvent atteindre pour un âge identique, 20 à 30 centimètres. Il n'est donc pas surprenant que l'enfant prisonnier ait pu passer aux yeux du personnel du Temple, pour un enfant de dix ans. ».

Lenôtre publie d'ailleurs le récit d'un commissaire venu voir l'enfant alité et qui se déclara stupéfait « *par la grande taille du détenu et de ce qu'elle aurait pu être s'il se fût tenu debout* ». On pouvait donc, contrairement à ce que dit M. Gady, parfaitement se tromper sur l'âge du prisonnier. Si l'on veut poser un diagnostic basé sur la dentition de l'enfant, la présence d'une dent de sagesse prête à sortir n'est plus, de l'avis de spécialistes actuels comme le docteur Charlier, la preuve d'un âge adulte, mais peut s'observer, dans certains cas, dès la dixième ou onzième année. L'aspect de l'enfant du Temple ne permettait donc pas de conclure à un âge déterminé, et le gouvernement thermidorien a parfaitement pu - sans éveiller trop de soupçons - le faire inhumer au cimetière Sainte Marguerite dans la tombe répertoriée comme celle de « Louis XVII ».

VI - UNE NOUVELLE DECOUVERTE !

par Didier Duval

A force d'obstination, j'ai réussi à contacter le propriétaire du fameux tableau représentant Louis XVII ; il s'agit de Monsieur A. L.. Ce tableau m'a-t-il dit a toujours été dans sa famille depuis plusieurs générations. Voici ce que ce monsieur m'a confié :

« Le trisaïeul de mon arrière grand père paternel habitait Dijon et avait épousé une fille Changarnier⁽¹⁾ originaire de Cormot, alors que lui-même était originaire de La Canche, minuscule hameau situé entre Nolay et la Rochepot. Dans cette petite commune, il y avait un château situé non loin du château de la Rochepot appartenant à la famille Carnot, sous la Révolution plus probablement à Carnot-Feulins⁽²⁾ ».

Monsieur L. se souvient que l'on disait souvent dans la famille que les anciens allaient dire le bonjour aux Carnot ! La trisaïeule Changarnier était blanchisseuse comme sa mère et son époux était menuisier charpentier comme son père. Lors du coup d'état de fructidor, Lazare Carnot proscrit se réfugia dans une famille d'artisan bourguignon qui le recueillit et le cacha. Cet artisan le fit passer en Suisse et à son arrivée à Genève Carnot fut hébergé par un ami de l'artisan bourguignon qui était blanchisseur !

Vers la fin de sa vie, cette arrière arrière grand mère s'installa plus tard dans une petite maison à Morgelle près de Sully-le-château en Saône-et-Loire non loin d'Autun où vivait à l'époque Carnot Feulins qui était le maire de la ville ! D'après Monsieur L. le nom de Carnot était bien souvent évoqué lors de discussion familiale.

Qu'avons-nous comme preuve ?

- 1) L'ancêtre par les femmes de Monsieur L. était blanchisseuse comme celui qui accueillit Lazare Carnot pendant sa fuite en fructidor.
- 2) La famille L. possède le tableau de Louis XVII depuis plusieurs générations puisque d'après Monsieur A. L. le tableau proviendrait du père de son trisaïeul. A ce sujet il faut mentionner une anecdote : En 1989, il avait proposé à la conservatrice des Musées de Dijon d'exposer son tableau. Celle-ci a refusé !
- 3) La famille de Monsieur L. a habité pendant la Révolution près de Nolay et particulièrement à Cormot pour la trisaïeule Changarnier et à La Canche pour le trisaïeul L.
- 4) La famille Changarnier semblait au mieux avec les Carnot puisqu'ils allaient leur dire bonjour au Château ! ce qui n'est pas commun pour de simple artisan.

Conclusion :

Je pense que la famille de Monsieur L. a hébergé le fils de Louis XVI, mais l'identité qui a été donné au jeune Roi, reste à découvrir.

VII - LA VIE DE LAZARE CARNOT

par Renée Lescaroux

La Vie de Lazare Carnot

Composée à l'aide des meilleurs renseignements imprimés ainsi que de communications écrites manuellement.

Présentée par Wilhem Koerte, avec un appendice contenant les poèmes non publiés de Carnot Leipzig EA. Brockhaus 1820

Il s'agit d'un volume de petit format (petit in-8) mais assez épais (4,5cm) sur papier vergé de qualité moyenne, avec une épaisse couverture en carton, vert foncé à l'origine, mais très usée. A mon avis, il s'agit d'un volume pour enseigner à l'université ; ce volume a beaucoup servi, l'éditeur Brockhaus correspond chez nous à la maison Larousse. A mon grand regret, il n'a pas été possible de trouver dans le livre les réponses aux questions posées par Monsieur Duval.

Il s'agit d'une histoire de la révolution, autour de la personnalité de Carnot, et encore avec quelques indications concernant l'Empire et Louis XVIII. La vie militaire de Carnot est longuement décrite, son sens des batailles, des fortifications, l'organisation de l'armée, ravitaillement etc. sans intérêt pour nos recherches. Aucune indications de noms concernant les gens impliqués dans sa fuite, pas de noms de lieux à part Paris, en revanche une description minutieuse de son évasion du Luxembourg, mais c'est une affaire connue. Mais aucun nom au sujet des personnes qui sont venus à son secours pendant 17 Jours. A trois endroits, on trouve des initiales, peut-être secrètes : D....n pour Danton, sans doute, plus loin : Sr.K.H., frère du roi : seiner königlichen Horheit (il s'agit sans doute d'Artois) et plus loin encore :R.v.L..

⁽¹⁾ Un cousin de cette famille fut le Général Nicolas Changarnier (1793-1877) qui combattit les prussiens pendant la guerre de 1870.

⁽²⁾ Le château de la Canche a appartenu un temps à la famille Coste, industriels : Il appartenait à Mme Hubert Coste en 1993.

VIII - ÉTUDE ANALYTIQUE DES CROQUIS DE LA COLLECTION BANCEL : SERAIENT-ILS DE DAVID ?

par Renée Lescaroux

Deux petits dessins de la fin du 18^e siècle, présentés dans leur encadrement comme une bande dessinée. Il s'agit de dessins « au trait », c'est à dire seul les contours sont dessinés, et quelques hachures pour indiquer sommairement les masses. Ni ombres ni volumes. Il s'agit d'une manière d'exécution rapide.

Dans différents ouvrages j'avais trouvé des croquis sommaires de David qui me semblaient assez dans la même manière. Lors de ma visite au Département des Arts Graphiques du Louvre et de la collection Rothschild, les conservateurs m'ont dit que nos dessins ne pouvaient pas être de David. Le Louvre conserve de beaux dessins, en grande quantité, dont la technique est le trait, la réserve et le lavis ce qui donne toutes les nuances de gris ou de brun. Ils ont été incapables de me montrer le moindre croquis sommaire. Or il est connu que David dessinait, sans aucun doute à la hâte, devant les prisons, pendant les massacres, les exécutions, etc. David allait souvent au Temple, il a, entre autre, signé le procès-verbal de la confrontation de Louis XVII avec sa sœur et lui qui dessinait tout le temps, à cette occasion, aurait manqué de crayon. Cela est difficile à croire. En revanche, le jour de l'exécution de la Reine, il se trouve rue Saint Honoré chez la citoyenne Julien et il fait très rapidement ce dessin au trait et entièrement sur réserve, à part quelques hachures sur le bonnet. J'ai vu le dessin à la collection Rothschild accompagné d'une lettre relatant la scène.

Examinons maintenant le contenu, apparent ou caché, de nos petits dessins :

Les personnages ont déjà été identifiés, le gendarme et le maire de Paris. La chambre se trouve manifestement au Temple, le petit enfant, neuf à dix ans, est Louis XVII. Le chien est sans doute Coco. Le maire tient une chandelle, nous sommes donc le soir ou la nuit, le geste de sa main me paraît plutôt rassurant vis-à-vis de l'enfant, d'un air de dire : « n'ais pas peur ». Au dessus de la porte, sous forme de dessus de porte, se trouve un panneau indicateur : un enfant dresse un chien ! Mais non, il y a deux enfants. Regardez bien, l'un cache l'autre!!!! En bas, à droite, à l'agrandissement par la photocopieuse, sont apparus des tâches. En empruntant une forte loupe à mon opticien, j'ai découvert une signature mystérieuse. Je l'ai reproduite à la main, de mon mieux. Les conservateurs du Louvre sont intrigués mais ne peuvent pas se prononcer. Dans le parquet, on trouve aussi des sortes de croisillons ; à la loupe je n'ai rien décelé mais au Louvre, en regardant avec la personne de permanence un dessin (au lavis) de David, elle a agrandi sur l'écran la signature de David (J.L.David) et subitement les initiales J L sont devenus des croisillons. Mais elle n'a pas pu le reproduire sur papier.

En ce qui concerne le second petit dessin il y a aussi un panneau indicateur sous forme d'enseigne : on y distingue un bateau ; c'est évidemment Paris : *fluctuat nec mergitur*. Il y a là un enfant d'environ 14 ans, pas



très rassuré, entouré par des gardes armés et dans le fond un bâtiment avec un déambulatoire et à l'horizon de grandes cheminées et un campanile. Au 18^{ème} siècle, le parvis N.D. était encore très encombré par des ruelles et toutes sortes de bâtiments, souvent en mauvais état. L'église St Christophe se trouvait dans l'angle sud-est de l'actuel Hôtel-Dieu qui était bien plus petit à l'époque. Elle a été détruite en 1747 pour faire édifier l'Hospice des Enfants Trouvés, construit par l'architecte Boffrand. Mais il y avait un hospice primitif qui était placé tout près de la basilique mérovingienne dont les restes ont été trouvés sur le parvis N.D. Tout le quartier était encore moyenâgeux, voire antique puisque la rue St-Jacques représente le *cardo maximus*.

Je vous soumets plusieurs reproductions de façon à pouvoir imaginer un peu le paysage à la fin du 18^{ème} siècle là où on aurait pu trouver un enfant, sans doute abandonné ou gravement malade, peut-être muet ou sourd-muet, pour remplacer un enfant que l'on devait enlever. A mon avis, pour le second petit dessin, nous nous trouvons à proximité du parvis N.D.. Avec au fond l'Hospice des Enfants Trouvés et à l'horizon les cheminées et le campanile de l'ancien Hôtel de Ville dans la ligne de mire.



Iconographie:

- les petits dessins énigmatiques
- le chien Coco
- agrandissement avec la signature mystérieuse
- fragment de bande dessinée de la même époque
- deux vues de l'enclos du Temple
- gravure de l'ancien Hôtel de Ville
- plan de l'île de la Cité. Le parvis N.D. très encombré par des bâtiments et sillonné par de multiples ruelles
- peinture de Corot (vers 1830) des bords de Seine au niveau de N.D. Remarquez le muret en mauvais état qui ressemble au muret sur lequel est assis l'enfant inconnu

- quelques croquis de David « au trait »

Recette de l'encre sympathique:

Les formules en sont fort nombreuses ; les encres au sel de cobalt sont, toutefois, les plus employées. Faire dissoudre 5 gr de chlorure de cobalt dans 100cm³ d'eau distillée. Tremper la plume dans ce liquide et écrire à la manière ordinaire sur le papier. Laisser sécher à l'air. La feuille de papier étant ensuite faiblement chauffée, on voit apparaître les caractères, avec une teinte d'un beau bleu azur ; le papier refroidi, les caractères disparaissent.

Larousse III p. 154

IX - UN LOYAL SERVITEUR

par Jean Pierre Gautier

Dans notre belle langue Française, il existe des mots qui, suivant l'évolution ou plutôt l'involution des mœurs, viennent à tomber en désuétude. C'est ainsi que le verbe servir qui recouvrait jadis des réalités fort honorables est devenu à l'aune des conquêtes sociales un terme impliquant des notions suspectes comme la subordination, la hiérarchie, voire l'esclavage. Pourtant, au temps jadis, quand lesdites conquêtes s'appliquaient à des provinces où même des pays comme la conquête de l'Angleterre par les Normands, chère à Augustin Thierry, ou à des conséquences des campagnes de l'Empereur Napoléon, le mot servir voulait encore dire quelque chose. Il ne s'agissait pas alors de la conquête des 35 heures par la CGT et consorts ! Service du Roi, Service Militaire, Service de l'État. Derrière ces titres divers, on perçoit le prix à payer, l'abnégation, et la grandeur en prime. De même, le mot serviteur n'impliquait pas une notion péjorative et le domestique de la maison de Condé, par exemple, pouvait en concevoir une légitime fierté.



Dans cet esprit nous souhaitons rappeler le souvenir de Cléry, dernier domestique du Roi Martyr, à une époque où la mort était en général la récompense de la fidélité. Il naît en 1759, année où les affaires de la France ne sont point au beau fixe, car la perte de l'Inde et celle du Canada sont à déplorer même si les intellectuels du temps comme Voltaire, par exemple n'y attachent guère d'importance, inaugurant ainsi une trop longue série de plumitifs ayant pour constante de se réjouir systématiquement à chaque abaissement de leur patrie ! Et, c'est précisément à Versailles qu'il verra le jour, comme si les Parques avaient voulu que son destin s'accomplisse dans le champ si prestigieux de la Monarchie. Son grand père, Jean Hanet, était venu s'installer à Versailles en 1735, comme palefrenier, puis voiturier au Potager du Roi, et enfin entrepreneur de fumier aux Petites Écuries, confirmant ainsi le dicton : « Il n'y a point de sot métier, il n'y a que de sottes gens ». Son père, Cant Hanet après avoir travaillé au jardin du Roi à Trianon, loua la ferme de Jardy, à Vaucresson et épousa Marguerite Laurent et lui fit dix enfants dont l'aîné Jean-Baptiste Cant Hanet qui nous occupe aujourd'hui. Sans être un disciple confirmé d'Hippocrate, on peut quand même déduire que les multiples gésines de Marguerite Laurent la prédisposaient à ce rôle si utile de nourrice, reconnu jadis comme indispensable et auquel bien des femmes de nos jours feraient mieux de se consacrer plutôt que de s'échiner à des tâches ingrates et d'un rapport incertain. Compte tenu de cette aptitude, Marguerite Laurent fut remarquée par Madame de Guéménée qui l'employa comme nourrice de son fils, le duc de Montbazou. Certes il n'existait pas à l'époque de Sécurité Sociale, mais la charité des Grandes Dames de la Noblesse y suppléait bien souvent ; et c'est ainsi qu'au sein de cette grande famille Hanet, elle va s'occuper de l'avenir des deux fils aînés de la nourrice de son fils. En 1763, Jean Baptiste Cant Hanet est envoyé dans la maison d'éducation de Guiné. Il entre ensuite, ainsi que son frère Pierre-Louis Hanet au service de Madame de Guéménée (1776). Pour des raisons pratiques il prend alors le nom qu'avait ajouté au sien son grand père, le nom de son village d'origine : Cléry dans le Vexin. C'est sous ce nom qu'il va rentrer dans la grande Histoire, j'entends par là celle des Grands de ce monde et non point des péripéties frumentaires ou des variations des prix des boutons de culottes ! En 1781, Madame de Guéménée⁽¹⁾, Gouvernante des Enfants de France lui obtient une place de valet de chambre du premier Dauphin. Malheureusement, en 1782, les Rohan-Guéménée, incapables d'honorer leurs dettes qui s'élèvent à 33 millions de livres vont faire l'objet d'une banqueroute dont la conséquence immédiate sera pour Madame de Guéménée la perte de son poste de Gouvernante des Enfants de France qui sera repris par Madame de Polignac qui le cédera plus tard au moment des prémices de la trop fameuse catastrophe à Madame de Tourzel. De ce fait les places sont redistribuées et Cléry est oublié. Heureusement pour lui, notre Reine Marie -Antoinette, informée de la situation va le faire nommer barbier du Roi et valet du prochain enfant à naître, le duc de Normandie, futur Louis XVII, ce qui va se concrétiser en 1785.

Au cours de l'exécrable période qui va affecter la France, Cléry, contrairement à tant d'autres va continuer de servir la Famille Royale même lorsqu'Elle sera contrainte de séjourner aux Tuileries. Le 10 août, il assistera aux abominations qui ont discrédité à jamais la révolution, particulièrement aux yeux de l'étranger. Il nous a laissé un témoignage des horreurs commises qui confirme, s'il en était besoin, les innombrables témoignages relatant ces crimes et vilenies diverses :

« Des hommes assassinaient, d'autres coupaient les têtes des cadavres ; des femmes oubliant toute pudeur, les mutilaient, en arrachaient des lambeaux, et les portaient en triomphe. »⁽²⁾

⁽¹⁾ Victoire, Aimable, Josèphe de Rohan (1743-1807) ; Fille du Maréchal de Soubise, gouvernante des enfants de Louis XVI, elle épousa en 1761 son cousin, Henri Louis Mériadec de Rohan, Prince de Guéménée, et neveu du Cardinal de Rohan mêlé à son insu à l'affaire du collier. Suite à un grand train de vie et des dettes s'élevant à 33 millions de livres, ils subirent une banqueroute qui fit scandale en 1782 et qui les obligea à renoncer à leurs charges à la Cour. Ils émigrèrent à la révolution. Leur fils, le Duc de Montbazou était né à Versailles en 1764.

⁽²⁾ Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI, Roi de France, Par M Cléry, valet de chambre du Roi A Paris chez les marchands de nouveautés ; 1814

Le 26 août 1792, Cléry demanda à Pétion, la permission de servir le Roi au Temple, ce qui lui fut accordé, ce dont il s'acquitta avec honneur, ce qui lui valut de figurer dans le Testament du Roi et par suite en lettres d'or dans la mémoire collective des bons Français. Il va donc continuer son service auprès du Roi jusqu'à l'ultime station du calvaire, le 21 janvier 1793, jour de l'assassinat du Roi et de déshonneur imprescriptible pour le peuple Français. Son journal, du reste se termine par un très beau texte tant sur le fonds que sur le style digne de nos plus grands écrivains. Même si la paternité de ce texte a été contestée, même si il a été rédigé dans les bureaux du Comte de Provence, il résume parfaitement les sentiments de Cléry dont on ne peut douter car toute sa vie en témoigne. Et si l'auteur de ce texte est resté anonyme, on peut quand même admirer ses qualités littéraires et le saluer en passant d'un coup de chapeau rétroactif !⁽²⁾

Le Roi vient de quitter le Temple et Cléry pour aller à la mort :

« Je restai seul dans la chambre, navré de douleur et presque sans sentiment. Les tambours et les trompettes annoncèrent que Sa Majesté avait quitté la tour Un heure après, des salves d'artillerie, des cris de vive la nation !, vive la république ! se firent entendre. Le meilleur des Rois n'était plus ».

On sait qu'avec Chamilly et Hüe, Cléry figure explicitement dans le Testament de Louis XVI :

« Je lui recommande (à mon fils) aussi Cléry des soins duquel j'ai tout lieu de me louer depuis qu'il est avec moi. Comme c'est lui qui est resté jusqu'à la fin avec moi, je prie MM de la Commune de lui remettre mes hardes, mes livres, ma montre, ma bourse, et les autres petits effets qui ont été déposés au Conseil de la Commune. ».

Mais compte tenu de l'inversion chronique des valeurs chez les tenants de la révolution, Messieurs de la Commune et consorts, les éloges du bon Roi vont desservir Cléry qui sera maintenu en prison jusqu'en mars 1793. Mais cette libération sera de courte durée et il sera de nouveau emprisonné à la Force en septembre 1793. Ayant échappé à l'échafaud, il retrouva sa liberté en septembre 1794, et comme il lui fallait bien vivre ou plutôt survivre, il travailla au bureau des subsistances à Paris puis à Strasbourg. Après ce qu'il avait vécu, on comprend aisément que les travaux de comptabilité et autres tâches de gratte-papiers devaient le passionner modérément, et qu'il ait préféré se consacrer à la rédaction de son Journal. Mais décidément, c'est toujours la plus Noble des Familles de France qui le motive et en décembre 1795, il va se mettre au service de Madame Royale. Puis viendra enfin le temps des récompenses, le roi Louis XVIII, le Désiré, le nomma premier valet de la Chambre du Roi et Chevalier de Saint Louis à la promotion de 1798 où figure également le Comte d'Hector, dont le souvenir est lié à la fameuse expédition de Quiberon au cours de laquelle tant de Royalistes perdirent la vie et tant de généraux républicains l'honneur ! Autorisé à revenir en France à partir de 1801, il y revint sa famille seulement en 1803. Napoléon qui perçait déjà sous Bonaparte, et qui voulait s'attacher d'anciens serviteurs de Louis XVI, lui proposa de devenir le Premier Chambellan de Joséphine. Il refusa cette faveur contrairement à tant de personnages qui s'empressèrent de courber l'échine et revint auprès du Roi Louis XVIII en exil. Il mourut le 27 mai 1809 à Itzing en Autriche, ce grand Pays qui fut aussi ne l'oublions pas une terre d'accueil, comme la Suisse, comme l'Angleterre, et qui en paya sans doute le prix beaucoup plus tard.

On écrivit sur sa tombe: Ci-git le fidèle Cléry

Indications complémentaires :

Bibliographie:

On trouvera dans la Bibliographie de Parois, trois références des éditions du Journal de Cléry N° 248-249-250. Mais il y en eut beaucoup d'autres. Dans le même ouvrage, on trouvera, pages 209 à 211, un article très intéressant de l'auteur intitulé : *De l'authenticité du Journal de Cléry*. On verra que beaucoup l'ont revendiqué et par ailleurs qu'un texte très différent, dit des commissaires du Temple a été publié en 1800, l'auteur ayant dénaturé les faits et ajouté des considérations hostiles à la Famille Royale.

Iconographie:

Nous avons heureusement une trace visible de Cléry, grâce à un portrait de Danloux, conservé au Musée du Château de Versailles. Sur la fiche Internet de la base Joconde, on remarquera une petite erreur. La décoration arborée par le personnage n'est pas le Saint Esprit mais la Croix de Saint Louis.

Sites Internet:

Outre Wikipédia, valable dans les grandes lignes, nous conseillons :

http://geneolivier.sitevoila.fr/histoire/per_clery.html.

Il contient une biographie, des éléments d'ascendance et liens de parenté.

X - ACTUALITES

Les livres

par Claude Julie

Depuis le printemps dernier les parutions continuent, ainsi que les films.

📖 *Marie-Antoinette ou l'Insouciance assassinée*, par J.M. Simon (petit ouvrage intéressant digne d'être lu ; Éditeur Bernard Giovanelli, 2007 ; 142 pages, prix 10 €). Bibliographie courte mais quelques bons auteurs.

📖 *Marie-Antoinette, la Mal aimée*, par Hortense Dufour (réédition de Flammarion, la 1^{ère} étant de 2001 ; 766 pages, prix 139 €). Assez bonne biographie contenant toutefois beaucoup de clichés ; semble avoir puisé dans l'excellent ouvrage de référence d'André Castelot de 1957 (prix Richelieu). L'auteur a quand même consulté des Mémoires sur Marie-Antoinette et de nombreux textes de littérature du XVIII^{ème} siècle. Pour les inconditionnels. Page de couverture : Marie-Antoinette à la rose. Existe également dans les petits ouvrages « J'ai Lu » (895 pages, 10,40 €).

⁽²⁾ Suivant M de Roche .Louis XVII -Page 135 : Le célèbre Journal de Cléry fut rédigé par Mariala , homme d'affaires de la Comtesse de Schomberg

Faites-vous plaisir ! se lit comme un roman.

📖 *Louis XVII, La mère et l'Enfant martyrs*, par le père Jean-Charles Roux (Éditions du Cerf, 2007 449 pages, 29 €). L'auteur, né en 1914, après une carrière diplomatique, entra dans l'institut de la Charité Rosminien ; il fut ordonné prêtre en 1954 et vit actuellement à Rome. L'histoire est écrite avec amour et l'épilogue est très émouvant s'agissant d'Odes et Ballades à Louis XVII par Victor Hugo ! La page de couverture est critiquable ; la reine paraît avoir 80 ans, car s'est un portrait du XIX^{ème} siècle. Beaucoup de citations religieuses ... Ne résistez pas à l'achat de cet émouvant ouvrage – qui n'est pas une hagiographie – et est dédié à la mémoire sainte et sacrée de Marie-Antoinette ... Je n'ai pas su résister.

📖 *Madame Royale*, par André Castellet (réédition récente de celle du début des années 60 ; 334 pages, 139 €). Nombreuses photographies – que je n'ai pas dans le 1^{ère} édition – dont une très intéressante de Marie-Thérèse quittant la France à Pauillac ; une autre dans les bras de son mari, à Chartres en 1823 (Musée des Beaux Arts). En réalité elles sont toutes très belles et intéressantes, ce qui m'a obligée à racheter cet ouvrage. Et puis Marie-Thérèse et Louis XVIII dans la neige avec coco, chassés de Russie. En page de couverture, Marie-Thérèse et Louis-Joseph avec leur mère (fameux tableaux offert à Gustave de Suède dont vous connaissez la copie à Versailles).

📖 *Les Métiers de Versailles*, par Henry Dupuis, jardinier de Louis XIV, et Patricia Bouchenot-Dechin (2007, Perrin en co-édition avec le château dont il porte le logo ; 270 pages, 19,80 €). Henry Dupuis a travaillé quarante ans sous les ordres de son parent André Lenotre (généalogie complète du jardinier). Cet ouvrage décrit quatre saisons à Versailles ; beaucoup de belles images en couleur.

📖 *Les Inconnus de Versailles, les coulisses de la cour*, par Jacques Levron (Perrin, 2007, réédition de l'ouvrage paru en 1968 et 1988 ; 290 pages, 19,50 €). Les sources sont excellentes et vous saurez tout sur l'intimité de ceux qui vivaient à la Cour. Aucune illustration mais fortement recommandé. Du piquant.

📖 *Le Collier de la Reyne*, par Évelyne Lever ; mais oui elle continue ... (420 pages, 24 € ; page de couverture Marie-Antoinette en médaillon, au dessus du fameux collier que nous connaissons tous). Très belles illustrations en couleur et nombreuses notes pages 385 à 417. Fortement recommandé en raison de minutieux détails.

📖 *Necker, la faillite et la vertu*, par Ghislain de Diesbach (2004, parution 2007, Éditions Perrin, 485 pages, 25 €). L'auteur trace de Necker un portrait plus plaisant que l'histoire officielle nous a laissé. Ministre éclairé, homme d'esprit, comme nous l'avons constaté en partie dans le DVD dont je vous ai déjà parlé « L'été de la Révolution ». Necker y est incarné par le regretté Guy Tréjan.

📖 *Saint-Just*, par Bernard Vinot, agrégé d'Histoire, Docteur es-lettres, auteur d'une thèse sur la jeunesse de Saint-Just qui fut, on le sait, accusateur féroce de Louis XVI. Bernard Vinot est prudent dans son jugement entre l'homme et le politicien farouche de la Terreur. Donne une assez bonne idée de Saint-Just (ni saint, ni juste), moins sympathique qu'il n'y paraît. Il faisait partie, après tout, des farouches révolutionnaires. Certains, toujours les mêmes, l'admireront (pas moi), d'autres le mépriseront et le haïront (Fayard, 22 €).

Téléfilm

Marie-Antoinette la véritable histoire : docu-fiction franco-qubécois d'Yves Simoneau et Francis Leclerc, diffusé par France 2 le mardi 7 août dernier. Peut-être l'avez-vous vu ? en tout cas , il ne mérite pas les 777 de Télé 7 jours, ni les critiques élogieuses car c'est un vrai « navet » malgré les conseil historiques de Chantal Thomas. Ce film est rempli d'erreurs, Louis XV est caricaturé lors de la « petite vérole » alors que l'acteur était bien choisi. Presque tout est faux y compris le lieu du premier accouchement de Marie-Antoinette qui « hurle ». encore une fois, les décors ne sont pas adaptés. Les scènes sont mal construites et les acteurs jouent d'une manière bien trop moderne. Louis XVI est mal rasé et très gros alors que c'était un freluquet au moment de son mariage. Quant à Marie-Antoinette, aux yeux marron, je l'ai pratiquement oubliée tant elle était insignifiante. Bref, c'est bâclé. Je n'en attendait pas moins de Chantal Thomas.

XI - Questions Diverses

📖 Madame de La Chapelle nous relate l'interview qu'elle a donnée pour l'émission de Stéphane Bern « Secrets d'Histoire » qui devrait être diffusée sur France 2 un dimanche de décembre prochain.

📖 Viens de paraître : *Louis XVII ou le secret du roi*, par Michel Wartelle (membre du Cercle), Editeur Louise Courteau, 23,00 €. *Un chirurgien jacobin, l'inférieur Achard*, par le Dr Jean Rousset, aux éditions du Crocodile

📌 La prochaine réunion aura lieu le : **8 décembre 2007.**

La séance est levée à 17h00

Le Secrétaire Général



Edouard Desjeux